

# Systeme d'information comptable et démocratie dans l'entreprise

Daniel Bachet

Professeur émérite à l'Université d'Évry-Paris-Saclay. Chercheur au Centre Pierre Naville

Atelier "L'impact des systèmes d'information numériques sur la démocratie dans les organisations" - INFORSID2019

# Les SI comptables comme interprétation du monde

- Les objectifs et les traits fondamentaux d'un SI comptable sont déterminés par l'agent économique qui détient le pouvoir dans un pays et à un moment de l'histoire
- Exemple : notion de "résultat"
  - L'agent économique qui a le pouvoir dans un système économique donné, façonne le système comptable (et donc le compte de résultat) de façon à faire apparaître en priorité « son » résultat, calculé selon sa propre vision de la réalité économique
  - Le plus souvent, aujourd'hui, le résultat est considéré comme le revenu des seuls apporteurs de capitaux propres privés
  - La rémunération du personnel est exclue du résultat et comptabilisée comme une charge
  - Ainsi, mesurer un résultat à l'aide d'une comptabilité est aussi pour l'agent dominant **le moyen d'imposer aux agents dominés son interprétation du monde**

# Les normes IFRS, une manière de voir l'entreprise comme un actif liquide

- Depuis les années 1980-90, dans les grandes sociétés anonymes utilisant les normes IFRS (International Financial Reporting standards) pour satisfaire en priorité les marchés financiers, l'entreprise est assimilable à une somme d'actifs à vendre ou à acheter
- L'entreprise n'est plus une organisation qui produit des biens et des services
  - elle devient une marchandise ou un actif liquide que l'on pourra instrumentaliser en vue de maximiser le cours de l'action en bourse
- C'est pourquoi les combinaisons productives, les collectifs de travail, les métiers et les compétences ne sont pas représentés comme de véritables contributeurs à la création de la valeur
  - le travail n'est qu'un coût ou une charge à réduire afin de valoriser au mieux les cours boursiers des sociétés

# Une vision alternative : le calcul de la valeur ajoutée

- Si l'on adopte un autre SI comptable, l'entreprise peut être vue comme une structure productive dont la finalité est de produire et de vendre des biens et des services
- La contrepartie économique de cette production se mesure par la « valeur ajoutée » (différence entre le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires)
- La valeur ajoutée permet de couvrir le coût global de la structure qu'est l'entreprise (coût du travail et coût du capital)
  - alors que le profit (l'excédent brut d'exploitation) ne représente qu'une partie de la valeur ajoutée

# Un système d'information pour conserver la nature et l'humain (méthode CARE)

- Aujourd'hui, les atteintes aux fonctions environnementales essentielles à la survie de la biosphère ne sont jamais décomptées en charges dans la comptabilité traditionnelle
- Les dégâts collatéraux de la croissance économique sur les humains (risques socio-psychologiques, accidents, coût de l'insécurité environnementale, etc.) ne sont pas décomptés en tant que dégradation du « capital humain »
- J. Richard et A. Rambaud proposent une modification du modèle comptable
  - qui ferait figurer au passif du bilan, en tant que dettes de l'entreprise, non plus le seul capital financier, mais également **le capital naturel et le capital humain**
  - et obligerait les entreprises à maintenir ces capitaux tous les trois séparément
- Le nouveau concept de profit net qui apparaît serait alors défini comme le surplus mesuré après **conservation/renouvellement des trois formes de capitaux** et non plus, comme c'est le cas aujourd'hui, après conservation du seul capital financier

# Conclusion : changer la conception de l'entreprise par le SI comptable

- Cette nouvelle manière de voir est le soubassement comptable d'une redéfinition radicale de l'entreprise
  - qui n'est plus vue comme un instrument de production de profit
  - mais comme **une institution de production**
    - soucieuse du maintien/remplacement des ressources naturelles et humaines qu'elle emploie dans le cadre de son activité
- L'entrée par le SI comptable serait ainsi au service d'une **révolution totale de la conception de l'entreprise** et de l'économie